PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

DÉCISION n° 22-358

RELATIVE AUX RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJET AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DU PLAN FRANCE RELANCE VÉLO POUR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET MODIFIANT LA DÉCISION PRÉFECTORALE N° 22-213 DU 22 JUILLET 2022

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

Vu le décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour les projets d'investissements

Vu l'appel à projets 2022 « Aménagements cyclables » du plan France relance vélo en Auvergne-Rhône-Alpes en date du 15 décembre 2021 ;

Vu la circulaire du ministère des transports « Plan France Relance vélo » du 9 août 2021 actant le montant attribué en Auvergne-Rhône-Alpes à 12 millions d'euros ;

Vu La décision préfectorale n° 22-213 relative aux résultats de l'appel à projets aménagements cyclables du plan France relance vélo pour la région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 22 juillet 2022 ;

Vu La délégation complémentaire d'autorisation d'engagement en date du 23 novembre 2022

Considérant la liste des candidatures reçues et leur analyse ;

Considérant les avis rendus par le comité régional de sélection en date du 16 juin 2022 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

DÉCIDE

Article 1er
En complément des lauréats initialement retenus en région Auvergne-Rhône-Alpes, est déclaré lauréat de l'appel à projets 2022 « Aménagements cyclables » du plan France relance vélo édition 2022 le projet d'aménagement d'une voie douce cyclable entre Valleiry et Vulbens présenté par la Commune de Vulbens, pour un montant attribué de **553 253 €**.

Article 2

L'article 1er de la décision préfectorale n° 22-213 relative aux résultats de l'appel à projets aménagements cyclables du plan France relance vélo pour la région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 22 juillet 2022 est modifié comme suit :
« Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, sont déclarés lauréats de l'appel à projets 2022 « Aménagements cyclables » du plan France relance vélo édition 2022 les projets figurant en annexe 1.
Cette liste comprend 43 projets pour un montant attribué de 12 553 253 € »

Article 3
Les porteurs des projets lauréats sont informés de cette décision par courrier, précisant le montant qui leur sera proposé par les services de l'État.

Article 4
La présente décision sera publiée sur le site internet de la DREAL.

Article 5
La secrétaire générale aux affaires régionales et le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de la mise en œuvre de la présente décision.

Article 6
En cas de litige, la présente décision peut être contestée dans les deux mois devant le tribunal administratif compétent.

Fait à Lyon, le – 2 DEC. 2022

Pascal MAILHOS

ANNEXE 1

Liste des lauréats et montants attribués

Porteur de projet	Intitulé du projet	Montant attribué
Communauté de Communes de la Côtière à Montluel	Rabattement des modes doux en Gare de Montluel (Liaisons 1, 2 et 2bis)	125 000,00 €
Mairie de Viriat	Réalisation d'une piste cyclable sécurisée sur le chemin du Moulin Riondaz dans le cadre de l'étude sécurité et mobilité de Viriat	136 841,00 €
Communauté de communes Bugey-Sud	Réalisation d'une voie verte entre Cressin-Rochefort et Culoz	400 000,00 €
Commune de Divonne les Bains	Aménagement d'une piste cyclable avenue du Mont Mussy (depuis le giratoire de la rue d'Arbère jusqu'au giratoire Avenue du Salève - Boulevard des Epinettes)	330 580,00 €
Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse	Itinéraire cyclable sécurisé entre Bourg-en-Bresse et Ceyzériat	675 000,00 €
Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	Voie verte d'agglomération du Grand Genève - Tronçon Pays de Gex	412 187,00 €
Vichy Communauté, Communauté d'Agglomération	Connexion Cyclable entre la commune de Charmeil et le cœur urbain de l'agglomération vichyssoise (Vichy et Bellerive-sur-Allier)	364 778,00 €
Ville d'Annonay	Aménagement du chemin de Villedieu, création d'une piste cyclable	112 000,00 €
Communauté de communes du Val de Ligne	Aménagement de la Via Ardèche (voie verte sud Ardèche) en Val de Ligne – tronçon Uzer-Largentière	605 416,00 €
Communauté d'Agglomération Arche Agglo	Réalisation du premier tronçon « Tain-Mercurol » de la liaison cyclable entre Tain l'Hermitage et Saint-Donat-sur-L'Herbasse.	675 000,00 €
Communauté de communes du Pays Beaume Drobie	Voie douce de liaison entre les bourgs centres de Lablachère et Joyeuse	286 000,00 €
Conseil départemental de la Drôme	Création d'un itinéraire cyclable sécurisé entre Valence et Montélier	500 000,00 €
Ville de Saint-Marcellin	Aménagement d'une liaison modes doux piste cycle entre le village de St Vérand et St Marcellin	633 860,00 €
Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais	Aménagement pistes cyclables et cheminements piétons : longée RD1075	131 791,60 €
Vienne Condrieu Agglomération	Création d'un aménagement cyclable entre le centre ville de Vienne et le quartier de Malissol	675 000,00 €
Ville de Roanne	Création d'un itinéraire cyclable entre Roanne et Commelle-Vernay	464 500,00 €
Saint-Etienne-Métropole	Réalisation d'une liaison du réseau structurant vélo métropolitain entre la place Bellevue et la limite de la commune de la Ricamarie sur 1,4 km.	100 000,00 €
Loire Forez Agglomération	Création d'une voie verte rue de la République à Montbrison	105 072,00 €
Mairie De Chazelles-Sur-Lyon	Aménagement d'une voie cyclable sur la route de Saint-Galmier	148 628,00 €
Commune de Villerest	Aménagement d'une piste cyclable route de Saint Sulpice	136 046,00 €

Conseil départemental de la Haute-Loire	RD 37 - Aménagement de bandes cyclables entre Brives-Charensac et Coubon	120 000,00 €
Communauté d'Agglomération du Puy En Velay	Création de cheminements cyclables en coeur urbain, aux abords des cours d'eau de la Loire, de la Borne et du Dolaizon	121 926,00 €
Ville d'Yssingeaux	Création de voies cyclables entre St Maurice de Lignon et Yssingeaux	350 669,40 €
Commune de Saint-Amant-Tallende	Plan de mobilités douces visant à relier les services, écoles et commerces du centre-bourg aux quartiers pavillonnaires et aux communes voisines	125 480,00 €
Clermont Auvergne Métropole	Création d'une liaison cyclable entre Clermont-Ferrand et Cournon d'Auvergne	100 000,00 €
Ville de Billom	Aménagement cyclable de l'Avenue Victor Cohalion	129 492,00 €
Commune de Lezoux	Création d'aménagements cyclables sur chemin des Charretiers et rue Henri Pourrat aux abords du collège Onslow	117 031,00 €
Communauté de Communes Vallons du Lyonnais	Création d'un itinéraire « Voie douce » entre Vaugneray et Grézieu-la-Varenne.	126 648,00 €
Métropole de Lyon	Aménagement d'une voie verte entre Sathonay-Village et Vancia, le long de la route de Vancia	215 000,00 €
Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle	Voie Verte le long de la Brévenne	305 475,00 €
Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (CAVBS)	La Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône relie son territoire à la Voie Bleue.	184 400,00 €
Conseil départemental de la Savoie	Aménagement de la véloroute V62 entre Cruet et Arbin	140 000,00 €
Communauté d'Agglomération Grand Lac	Aménagements modes actifs Sud de Grand Lac	218 936,00 €
Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry	Aménagement d'une piste cyclable avenue des Ducs de Savoie et Pérennisation de la piste cyclable de transition du quai Sénateur Antoine Borrel	145 000,00 €
Commune de Gilly sur Isère	Liaison Gilly-sur-Isère centre-ville – Avenue Georges Pompidou	135 197,00 €
Commune de Ruffieux	Réalisation d'une liaison cyclable sécurisée pour traverser la zone artisanale et la RD991 et permettre de rejoindre la Viarhona à partir du Chef Lieu de Ruffieux et du futur parking multimodal	139 040,00 €
Communauté de communes Cœur de Savoie	Réalisation d'un aménagement cyclable reliant la commune de Montmélian au sud de l'agglomération chambérienne passant par Porte-de-Savoie	529 632,00 €
Commune de Reignier-Esery	Création d'une piste cyclable sur la rue des Ecoles	108 942,00 €
Ville de Sallanches	Création d'un aménagement cyclable en site propre sur la route de l'Arve	203 100,00 €
Communauté de communes Faucigny-Glières	Création d'un itinéraire cyclable entre Bonneville et Vougy via Thuet	675 000,00 €
Communauté d'agglomération du Grand Annecy	Voie verte reliant le centre de Saint-Jorioz à la voie verte du bord du lac	278 835,00 €
Annemasse Agglomération - Les Voirons	Aménagement d'un itinéraire cyclable entre le Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de la gare d'Annemasse (rue de la Rotonde à Ville-la-Grand) et le hameau de Crêt (Ville-la-Grand), vers le centre-bourg de Juvigny.	512 497,00 €
Commune de Vulbens	Aménagement d'une voie douce cyclable entre Valleiry et Vulbens	553 253,00 €